

Rapport annuel 2025



Définir l'avenir de la formation en santé buccodentaire

Message de la présidente du conseil d'administration

Pour la CADC, 2025 a été une année marquée par la croissance, le changement et la résilience. Depuis qu'elle est devenue un organisme à but non lucratif en décembre 2022, la CADC n'a cessé de renforcer son rôle de partenaire clé au sein de la communauté de la santé buccodentaire.

Guidés par notre plan stratégique, axé sur l'agrément, le cadre de travail, la viabilité financière et les partenariats, et sous la direction de notre conseil d'administration et de notre cheffe de la direction, nous avons poursuivi nos efforts de promotion de l'excellence dans l'agrément des programmes de formation en santé buccodentaire au Canada.

L'année qui s'est écoulée a été marquée par d'importants progrès dans tous les domaines pour notre organisme. La CADC a agrandi son équipe, a mis en place de nouvelles politiques et de nouveaux systèmes et a remanié son calendrier d'agrément afin de mieux soutenir les activités relatives à l'agrément. Au cours de l'année, la CADC a également élaboré des normes d'agrément pour le nouveau programme de formation passerelle vers la pratique dentaire au Canada et a commencé à travailler sur un nouveau cadre de travail pour l'élaboration de normes ainsi que sur un nouveau modèle de financement pour assurer la pérennité de l'agrément.

L'année 2025 a également été marquée par des changements au sein de notre conseil d'administration, de nombreux membres ayant achevé leur mandat. Ainsi, nous tenons à remercier chaleureusement la présidente sortante du conseil d'administration, M^{me} Jennifer Tewes, ainsi que les membres du conseil qui quittent leur poste, pour leurs qualités de leaders et pour leurs contributions au développement initial de la CADC. De même, nous nous réjouissons d'accueillir les nouveaux membres qui contribueront à guider l'organisme au cours des prochaines années. Je tiens également à souligner le leadership exceptionnel de notre cheffe de la direction, M^{me} Dawn Wilson, qui poursuit avec rigueur et vision ses efforts visant l'amélioration de la CADC et la concrétisation de notre engagement envers l'excellence en enseignement des professions de la santé buccodentaire.



Meilleures salutations,

D^{re} Nancy Auyeung

Présidente du conseil d'administration



Message de la **cheffe de la direction**

L'année 2025 marquait ma deuxième année complète à la CADC et, dans la continuité de la première, elle a été une période de transformation importante et nécessaire. Une grande partie de notre travail cette année a porté sur le renforcement de l'organisation afin de nous positionner favorablement pour soutenir le système d'agrément à long terme.

Les évaluations d'agrément sont demeurées un élément central de nos activités en 2025, fournissant des informations essentielles pour soutenir l'amélioration continue de nos processus d'agrément. Parallèlement, nous avons fait le choix d'investir dans notre personnel et d'accorder une importance toute particulière à la formation et au développement professionnel pour nos nouveaux employés afin de renforcer notre capacité organisationnelle durant cette période de changement. Au cours de la seconde moitié de 2025, ces initiatives ont été complétées par des efforts ciblés visant à revoir et à améliorer notre modèle de financement, une étape essentielle pour assurer la viabilité financière de nos activités d'agrément. Ces changements internes se sont accompagnés d'importantes améliorations de nos politiques, lesquelles témoignent de notre engagement envers la clarté, la cohérence et la responsabilité.

Un jalon majeur de 2025 a été le lancement de notre projet d'élaboration de nouvelles normes. Avec l'appui du conseil d'administration, la CADC a adopté un cadre de travail pour l'élaboration de normes fondées sur les résultats pour l'ensemble des professions évaluées : les soins dentaires, l'hygiène dentaire et la dentisterie. Il s'agit de la première transformation majeure de notre cadre normatif en plus de 30 ans, marquant une évolution importante dans notre façon de définir et d'évaluer la qualité de la formation en santé buccodentaire.

Tout au long de l'année, la collaboration est demeurée un thème majeur. Nous avons entretenu des liens étroits avec des acteurs de l'ensemble du secteur, eu des discussions importantes avec nos partenaires et poursuivi le renouvellement de nos ententes avec nos partenaires internationaux. Ces relations sont essentielles à notre travail et au maintien de la confiance du public dans le système d'agrément.

L'année 2025 a également été marquée par des changements au sein du conseil d'administration. En juin, nous avons eu le bonheur d'accueillir la **D^{re} Nancy Auyeung** à titre de présidente du conseil d'administration. Nous comptons sur ses qualités de dirigeante et ses conseils avisés pour guider la CADC dans la poursuite de ses activités, tant durant cette période de transformation que pour les années à venir.

Pour les prochains mois, j'espère que la CADC continuera à renforcer son rôle d'organisme crédible, fiable et tourné vers l'avenir dans le domaine de l'assurance qualité. Notre engagement envers l'excellence repose sur la rigueur, la transparence et la confiance, et se reflète dans la manière dont nous collaborons avec les organismes de réglementation, nos bailleurs de fonds et le personnel enseignant afin de soutenir une formation en santé buccodentaire répondant aux plus hautes normes de qualité.



Cordialement,
Dawn Wilson, CAE
Cheffe de la direction



Qui nous sommes



Notre vision

Nous sommes l'autorité reconnue en matière d'agrément de l'enseignement en santé buccodentaire.

Notre mission

Nous établissons les normes et octroyons l'agrément pour les programmes professionnels en santé buccodentaire afin de promouvoir un enseignement de qualité et de favoriser la préparation des futurs professionnels à la pratique.

La CADC a publié son plan stratégique 2025-2028 en janvier 2025. Celui-ci s'articule autour de quatre priorités : l'agrément, la viabilité financière, le cadre de travail et les partenariats. Ces quatre piliers et notre plan stratégique définissent nos priorités alors que nous poursuivons notre mission et renforçons notre rôle d'autorité en matière d'agrément de la formation en santé buccodentaire. Chacun de ces piliers oriente nos actions et contribue à l'établissement des normes les plus élevées dans notre domaine.

La CADC joue un rôle essentiel pour le système d'agrément en santé buccodentaire. L'agrément constitue un pilier fondamental de la qualité de la formation en santé buccodentaire. En s'appuyant sur des normes nationales pour évaluer les programmes, la CADC contribue à la protection du public et à la formation de professionnels de la santé buccodentaire compétents dans tout le Canada.



Récapitulatif de l'année

Priorités stratégiques

Le plan stratégique de la CADC s'articule autour de quatre priorités clés : l'agrément, la viabilité financière, le cadre de travail et les partenariats. Les sections suivantes présentent les progrès réalisés en 2025 dans l'avancement de chacune de ces priorités.



1 Agrément



Amélioration des politiques

En 2025, nous nous sommes dotés de nouvelles politiques relatives à l'agrément dans le but de fournir un cadre plus clair, d'uniformiser la prise de décision et d'améliorer la transparence.

Voici les politiques que nous avons publiées :

- 1 Politique relative aux changements de commanditaire ou de propriétaire d'un programme
- 2 Politique relative à la transférabilité du statut d'agrément
- 3 Politique relative au recrutement et à la sélection des évaluateurs
- 4 Politique relative aux visites intermédiaires d'agrément
- 5 Politique relative à la suspension ou à la fermeture de programmes agréés par la CADC

Dans la lignée de notre engagement envers l'amélioration continue, nous publierons d'autres politiques relatives à l'agrément au cours de l'année à venir.

Activités des évaluateurs et des évaluatrices

Dans le but de renforcer l'uniformité et l'efficacité des évaluations, la CADC a approuvé en 2025 un plan visant à créer des modules de formation pour tous les membres des équipes d'évaluation. Ces modules seront conçus pour améliorer la normalisation, mener des évaluations de haute qualité et pour renforcer la fiabilité et la crédibilité du processus d'agrément.

Ces modules de formation en ligne couvriront les domaines suivants :



Module 1 :
Préparation
de l'agrément



Module 2 :
Pendant la visite



Module 3 :
Rapport de visite

Des activités, des questionnaires et des exercices de mise en situation seront intégrés dans chacun des modules.

Des ressources supplémentaires seront également prévues, notamment :



Des ressources clés, des résumés et des fiches de référence.



Intégration de conseils de rédaction, d'énoncés de confidentialité et des lignes directrices en matière d'éthique

En 2025, nous avons organisé un groupe de discussion pour contribuer à l'élaboration des modules et pour en tester la clarté et l'efficacité. Les modules seront publiés en 2026, accompagnés d'un guide d'évaluation mis à jour.

Élaboration de nouvelles normes



Objectif : Mettre en place des normes complètes et inclusives qui s'appuient sur des données probantes

En 2025, la CADC a travaillé à la conception de son cadre de travail pour l'élaboration de normes dans le but de se munir d'une référence transparente et fondée sur les données probantes, alignées sur les priorités nationales en matière de santé buccodentaire. Le conseil d'administration de la CADC a approuvé le processus d'élaboration de nouvelles normes en juin 2025.

Processus d'élaboration des normes



Évaluation : Évaluation des besoins pour une nouvelle norme ou pour réviser une norme existante.



Comité : Recrutement de parties prenantes et formation d'un comité responsable de définir le champ d'application et un plan général en vue de la rédaction d'un projet de norme ou de la révision d'une norme existante.



Consultation publique : Diffuser le projet de norme auprès du public pour recueillir des commentaires de la part de parties prenantes issues de secteurs variés.



Examen : Examen et révisions itératives à l'interne du contenu propre au domaine, ainsi que vérifications juridiques visant à préparer le projet en vue de la consultation publique.



Révision : Réviser le projet de norme en tenant compte des commentaires recueillis.



Approbation : Tenue d'un vote officiel et obtention de l'approbation définitive de la norme.



Publication : Publication et diffusion de la nouvelle norme.

Prenant appui sur ce cadre de travail, nous avons démarré un projet d'envergure visant à élaborer des normes d'agrément fondées sur les résultats pour les formations en soins dentaires, en dentisterie et en hygiène dentaire. Ces normes seront appelées à jouer à un rôle déterminant pour encadrer une formation en santé buccodentaire de haute qualité, sécuritaire et équitable. Le nouveau cadre de travail mettra l'accent sur l'évaluation des programmes à partir de cadres de compétences établis, la flexibilité de la conception des programmes, la sécurité culturelle, le numérique en santé et l'amélioration continue.

En juin 2025, le conseil d'administration de la CADC a approuvé une approche fondée sur les résultats, qui se décline en **six domaines**, pour établir les nouvelles normes pour les formations en dentisterie, en soins dentaires et en hygiène dentaire.

Voici ces six domaines :

- 1 Sécurité du public et gestion du risque
- 2 Gouvernance et assurance de la qualité
- 3 Conception, mise en œuvre et ressources des programmes
- 4 Expérience d'apprentissage des étudiants et soutien à la formation
- 5 Évaluation et examen d'admission à la profession
- 6 Sécurité culturelle et soins axés sur la communauté

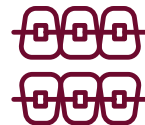
Six groupes de travail ont été mis sur pied en décembre 2025 pour définir et paufiner les exigences relatives à chacun des six domaines. Sous la direction du comité des normes, chacun des groupes de travail s'est rencontré régulièrement pendant deux mois. Des ébauches de nouvelles normes seront rendues publiques au début de l'année 2026.

Nouvel addenda à la norme pour les programmes de DDS et de DMD : Formation passerelle vers la pratique dentaire au Canada

La CADC se réjouit d'avoir conçu et publié en novembre 2025 un addenda encadrant la nouvelle formation passerelle vers la pratique dentaire au Canada (FPPDC) intégré à la norme relative aux programmes de DDS et de DMD. Cet addenda constitue la base de référence pour l'évaluation du nouveau programme pilote destiné aux dentistes formés à l'étranger qui souhaite exercer au Canada. Ce programme, dirigé par l'Association des facultés dentaires du Canada (AFDC), s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre les organismes de réglementation, les établissements d'enseignement supérieur et les écoles de dentisterie et est financé par Emploi et développement social Canada (EDSC).

Une consultation publique au sujet de la formation passerelle vers la pratique dentaire pour les programmes de DDS et de DMD nous a permis de recueillir un vaste soutien et de précieux commentaires concernant l'équité, le modèle centré sur l'apprenant, la sûreté des patients et l'accès équitable pour les dentistes formés à l'étranger.

2 Cadre de travail



Renforcer les fondations de la CADC en améliorant la gouvernance, les structures opérationnelles et les processus.

En 2025, la CADC a continué d'améliorer sa gouvernance et la structure de ses activités en se dotant de nouvelles politiques, en bonifiant ses outils de communication et en améliorant sa transparence. Bien qu'une grande partie des efforts de l'organisme a été employée à travailler sur les piliers de l'agrément et de la pérennité financière, des mesures importantes ont été prises pour renforcer les politiques internes et moderniser nos canaux de communications pour assurer une gouvernance efficace et une saine imputabilité organisationnelle.



Faits saillants

- Renforcement de notre gouvernance interne en mettant en place plusieurs politiques pour encadrer les activités et la gestion des finances dans le but de soutenir le personnel, les activités d'agrément et une saine surveillance de nos finances.
- Amélioration de l'infrastructure de communication par la mise en place d'une plateforme moderne de publication d'infolettre qui permet à la CADC de faire le suivi des interactions et de mieux connaître son lectorat au sein des parties prenantes.
- Amélioration de la transparence et l'accessibilité de l'information grâce à la refonte du site web de la CADC pour faciliter la navigation et l'accès à l'information et le rendre plus attrayant pour les programmes et les partenaires qui le consultent.
- Maintien de délais de réponse courts aux demandes des parties prenantes en traitant activement les demandes de renseignements provenant des programmes agréés et en maintenant une communication ouverte tout au long des visites d'agrément et des processus connexes.

3 Viabilité financière



Assurer la viabilité financière à long terme et la résilience des activités de la CADC en appliquant des principes de gestion financière efficaces et des méthodes novatrices de gestion du personnel et des ressources.

En 2025, la CADC a fait d'importants progrès en vue du renforcement de viabilité financière et des capacités de maintien de ses activités à long terme de l'organisme. Nous avons mis l'accent sur l'investissement dans notre personnel et notre expertise, notamment en réorganisant nos effectifs et en recrutant de nouveaux membres du personnel pour occuper des postes clés dans les domaines de l'administration, des normes et de l'agrément, dans le but de soutenir l'évolution des activités de l'organisme.

La CADC a également entrepris des actions importantes pour moderniser son modèle de financement. En collaboration avec son partenaire financier, **Welch LLP**, l'organisation a mené une analyse approfondie de ses finances afin d'étudier différentes approches qui permettront de faire évoluer sa structure de financement et d'assurer sa viabilité financière à long terme. Dans un même temps, la CADC a commencé à rédiger des contrats de service avec des conseillers juridiques qui prévoient des dispositions claires et cohérentes pour bailleurs de fonds et les programmes agréés.

Ces efforts, et notre discipline en matière d'administration des finances, ont contribué à l'obtention d'excellents résultats financiers qui nous ont permis de constituer un fonds de réserve tout en maintenant des revenus stables.

Consciente de l'importance d'une infrastructure moderne pour soutenir ses activités d'agrément, la CADC a également réalisé une analyse des besoins en vue de la mise en place d'un nouveau système de gestion de l'agrément destiné à remplacer sa plateforme surannée. Cette analyse a permis de cibler les principales options susceptibles de guider l'acquisition et la mise en œuvre futures d'un système moderne qui favorisera l'efficacité et la fiabilité des processus d'agrément de la CADC.



Faits saillants de 2025 en matière de viabilité financière



Restructuration du personnel dans des postes clés dans les domaines touchant à l'administration et aux normes



Examen du modèle de financement entamé en collaboration avec **Welch LLP**



Rédaction de contrats de service avec des conseillers juridiques



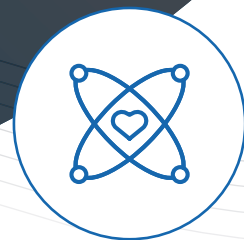
Montant cible pour le fonds de réserve atteint pour l'année 2025



Réalisation d'une analyse des besoins en vue de la mise en œuvre d'un nouveau **système de gestion de l'agrément** et publication d'un appel d'offres pour retenir un nouveau candidat pour mettre en œuvre cet élément clé de notre infrastructure



4 Partenariats



Mettre à profit les forces de nos différents partenaires en favorisant la collaboration, la communication et le développement des relations.

En 2025, la CADC a continué à renforcer ses relations avec ses partenaires de la communauté de l'enseignement en santé buccodentaire et du domaine de l'agrément. Par sa participation active aux réunions des parties prenantes, ses initiatives auprès des organismes d'agrément internationaux et sa collaboration avec des partenaires clés, la CADC a réaffirmé son engagement en faveur de la transparence, du dialogue et du partage des connaissances au sein de l'écosystème de l'agrément.



Faits saillants

- Progrès vers la réalisation des objectifs en matière de partenariat en participant à des rencontres et des événements organisés par les parties prenantes, notamment des assemblées générales annuelles, des conférences et des réunions de conseils d'administration, et en présentant les initiatives de la CADC, en recueillant des commentaires et en renforçant les relations de collaboration.
- Renforcement de la collaboration internationale en assistant à une visite d'agrément organisée par l'Australian Dental Council à l'université d'Australie-Occidentale, en compagnie du Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED), ce qui a contribué à valider le processus d'agrément.
- Démarches de renouvellement des accords de reconnaissance mutuelle en collaboration avec des partenaires du secteur de l'agrément aux États-Unis (CODA), en Australie (Australian Dental Council), en Nouvelle-Zélande (New Zealand Dental Council) et en Irlande (Irish Dental Council) dans un objectif d'harmonisation internationale des normes d'enseignement en santé buccodentaire.





Faits saillants (suite)

- Élargissement de la collaboration intersectorielle en consultant des organismes de réglementation d'autres secteurs professionnels, notamment la médecine, l'ingénierie et les soins infirmiers, afin de recenser les pratiques exemplaires en matière d'agrément et d'assurance de la qualité.

Nous avons également amélioré nos outils de mesure de nos communications, permettant ainsi à la CADC de suivre l'engagement des parties prenantes grâce à l'analyse des données du site web et aux indicateurs de lecture de l'infolettre.



Données et tendances sur **le système de l'agrément**



L'agrément **en chiffres**

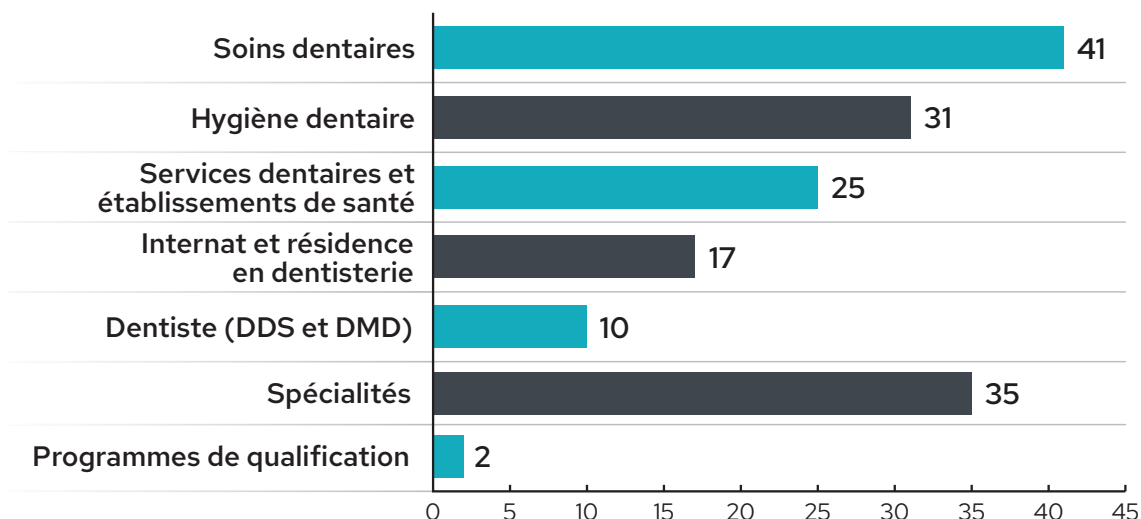
Cette section recense le nombre de programmes auxquels nous avons octroyé l'agrément et présente certaines des tendances importantes qui se dégagent des visites d'agrément que nous avons menées au cours de l'année.



Nombre de programmes
agrés en date du 31
décembre 2025 :

161

Le tableau ci-dessous présente le nombre de programmes agréés par type de programme



Dentisterie

La CADC agrée l'ensemble des 10 programmes de doctorat de premier cycle en chirurgie dentaire.

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1 Université de l'Alberta | 6 Université Western |
| 2 Université de la Colombie-Britannique | 7 Université McGill |
| 3 Université du Manitoba | 8 Université de Montréal |
| 4 Université Dalhousie | 9 Université Laval |
| 5 Université de Toronto | 10 Université de la Saskatchewan |

La CADC agrée 25 établissements de santé en plus de 17 programmes de résidence en dentisterie.

Visites d'agrément en 2025

Dans le cadre de notre engagement envers l'assurance de la qualité, nous menons régulièrement des visites d'agrément auprès de nos programmes agréés selon un cycle annuel établi. Ces visites ont pour objectif de vérifier que les programmes agréés respectent nos normes, prennent les mesures nécessaires en cas de changement significatif au programme et veillent à demeurer conformes. Ce processus comprend une évaluation objective sur place qui vise à soutenir l'amélioration continue et la responsabilité dans le domaine de la formation en santé buccodentaire.

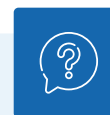
Question postvisite destinée aux programmes :



94,8 % des répondants ont déclaré être en **accord** ou **fortement en accord** avec l'énoncé suivant :

« Dans l'ensemble, le processus d'agrément a contribué à améliorer la qualité du programme. »

Question postvisite destinée aux évaluateurs :



93,4% des répondants ont déclaré être en **accord** ou **fortement en accord** avec l'énoncé suivant :

« J'apprécie mon expérience en tant qu'évaluateur de la CADC. »



Les étapes préparatoires



En 2025, la CADC a mené 29 visites d'évaluation sur place. Le graphique ci-dessous présente la répartition géographique des visites menées au pays.



Nombre total de visites menées en 2025, par région géographique

29



Les programmes de soins dentaires en chiffres

Des visites d'agrément ont été menées auprès de 9 programmes en 2025.

Un total de 98 recommandations a été émis pour l'ensemble de ces programmes.

Normes et recommandations

- 7 recommandations (7,15 % du total) ont été émises en lien avec la norme 5.1.3 concernant l'exhaustivité et l'adéquation des dossiers de traitement des patients
- 13 recommandations (13,3 % du total) ont été émises en lien avec la norme 5.2.1 concernant les mesures de sécurité en lien avec le rayonnement ionisant
- 14 recommandations (14,3 % du total) ont été émises en lien avec la norme 5.2.2 concernant les politiques et les protocoles relatifs à la santé et à la sécurité
- 7 recommandations (7,15 % du total) ont été émises en lien avec la norme 5.3.1 concernant les politiques et les protocoles relatifs aux soins aux patients et le contrôle de la qualité
- Les recommandations en lien avec la *Section 5 – Gestion des cliniques* ont constitué 45 % de l'ensemble des recommandations émises.



Les programmes d'hygiène dentaire en chiffres

Des visites d'agrément ont été menées auprès de 7 programmes en 2025.

Un total de 69 recommandations a été émis pour l'ensemble de ces programmes.

Normes et recommandations

- 8 recommandations (11,6 % du total) ont été émises en lien avec la norme 5.1.2 concernant l'exhaustivité et l'adéquation des dossiers de traitement des patients.
- 15 recommandations (21,7 % du total) ont été émises en lien avec la norme 5.2.2 concernant les politiques et les protocoles relatifs à la santé et à la sécurité.
- Un total de 25 recommandations a été émis pour l'ensemble de ces programmes.



Les programmes de dentisterie en chiffres, y compris les spécialités et les services dentaires d'établissements de santé

Des visites d'agrément ont été menées auprès de 4 programmes de dentisterie en 2025 (2 DMD ou DDS et 2 spécialités)

Un total de 44 recommandations a été émis pour l'ensemble de ces programmes.

Normes et recommandations

- 4 recommandations (9,1 % du total) ont été émises en lien avec la norme 2.2.2 concernant la documentation écrite relative au curriculum.
- 12 recommandations (27,3 % du total) ont été émises en lien avec la norme 5.2.2 concernant les politiques et les protocoles relatifs à la santé et à la sécurité.



Les services dentaires en établissements de santé en chiffres

Des visites d'agrément ont été menées auprès de 5 programmes en 2025.

Un total de 9 recommandations a été émis pour l'ensemble de ces programmes.



Les milieux d'internat en chiffres

Des visites d'agrément ont été menées auprès de 4 programmes en 2025.

Un total de 12 recommandations a été émis pour l'ensemble de ces programmes.

Programmes retirés du processus d'agrément en 2025

Un programme de soins dentaires en Colombie-Britannique s'est retiré du processus de l'agrément de l'agrément en 2025 en raison de sa fermeture qui aura lieu en juin 2026.

Gouvernance

(conseil d'administration et comités)

Conseil d'administration et gouvernance

Le conseil d'administration de la CADC joue un rôle essentiel en définissant les orientations stratégiques de l'organisme et en assurant une gouvernance forte en soutien au mandat d'octroi de l'agrément. En 2025, le conseil d'administration a continué d'assurer la supervision et la direction alors que la CADC menait à bien d'importantes initiatives, notamment la refonte des normes d'agrément et le renforcement de la viabilité financière de l'organisme.



Plusieurs membres du conseil d'administration ont terminé leur mandat en 2025. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur dévouement et leur engagement, notamment la présidente sortante, Jennifer Tewes, qui a quitté ses fonctions en juin.

En juin 2025, la D^{re} Nancy Auyeung a été élue à la présidence de la CADC. Pour veiller au bon déroulement de cette transition, le D^r Mel Schwartz a occupé le poste de vice-président.

Nous souhaitons également offrir nos sincères remerciements aux administrateurs et administratrices sortants, Diane Theriault, le D^r Glenn Pettifer et M^{me} April Slotsve, dont les mandats se sont achevés le 31 décembre 2025.

Dean Lefebvre (hygiène dentaire) et Joanne Gibbons-Smyth (soins dentaires) ont été élus lors de la rencontre annuelle des membres. Pour leur part, M^e Caroline Daoust et le D^r Doug Mackey ont été nommés en cours d'année pour pourvoir les places vacantes du conseil d'administration.

Le leadership, les compétences de gestion et l'implication des membres du conseil d'administration ont joué un rôle déterminant dans la réalisation des priorités stratégiques de la CADC tout au long de l'année. En assurant leur rôle d'encadrement et de supervision, les membres du conseil d'administration ont veillé à ce que l'organisme mène à bien sa mission, ont soutenu le travail de la cheffe de la direction et ont exercé d'importantes responsabilités fiduciaires. Nous remercions sincèrement tous les membres du conseil d'administration, anciens et actuels, pour leur expertise, leur dévouement et leurs précieux apports au travail accompli par la CADC en 2025.

Conseil d'administration



Dr^e Nancy Auyeung,
présidente

Association des
facultés dentaires
du Canada (AFDC)



Dr Mel Schwartz
vice-président

Représentant des
établissements de
santé et des stages



M^e Caroline
Daoust

Fédération
canadienne des
organismes de
réglementation
dentaire (FCORD)



Dr Glenn Pettifer

Fédération des
organismes de
réglementation en
hygiène dentaire du
Canada (FORHDC)



M^{me} Diane Theriault

Examen de certification
nationale en hygiène
dentaire (ECNHD)



M^{me} Joanne
Gibbons-Smyth

Représentante du
personnel enseignant
en soins dentaires



M. Dean Lefebvre

Représentant du
personnel enseignant
en hygiène dentaire



Dr Doug Mackey

Bureau national
d'examen dentaire du
Canada (BNED)



M^{me} April Slotsve

Bureau national
d'examen d'assistance
dentaire (BNEAD)



M^{me} Jennifer Tewes
(jusqu'en juin 2025)

Organismes canadiens
de réglementation de
l'assistance dentaire



M. Jerry Zhang

Représentant
du public



Dr Mintoo Basahti
(avant juin 2025)

Bureau national
d'examen dentaire du
Canada (BNED)



Dr Randall Croutze
(avant juin 2025)

Fédération canadienne
des organismes
de réglementation
dentaire (FCORD)



Comités sectoriels



Les comités sectoriels de la CADC fournissent un soutien essentiel et assurent un rôle de supervision des activités de l'organisme. En 2025, ces comités ont travaillé à l'avancement des processus d'agrément, à l'élaboration de politiques et à des initiatives organisationnelles, contribuant ainsi au bon fonctionnement de la CADC et à la réalisation de ses priorités stratégiques. Nous remercions les membres de tous les comités pour leur temps, leur expertise et leur engagement continu à mener à bien la mission de la CADC.



Comité exécutif

Présidente : D^{re} Nancy Auyeung

Tout au long de l'année, le comité exécutif a apporté son soutien à la cheffe de la direction en lui offrant des conseils stratégiques et en l'aidant dans la réalisation de son mandat. Il était notamment responsable de superviser les travaux et les priorités du conseil d'administration, et d'agir comme principal lien entre le conseil d'administration et la cheffe de la direction.



Comité des finances, de l'audit et de la gestion des risques

Président : M. Jerry Zhang

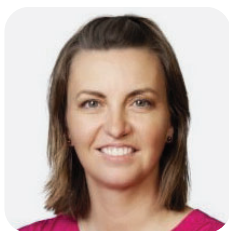
Le comité des finances a supervisé l'audit annuel de la CADC, assuré le suivi des résultats financiers et des risques et a approuvé des politiques clés visant à renforcer la transparence et la cohérence des activités. Ce comité a également supervisé les travaux d'élaboration du nouveau modèle de financement de la CADC.



Comité de gouvernance et des nominations

Président : D^r Mel Schwartz

Le comité de gouvernance et des nominations a pour mandat d'assurer la continuité du leadership et la supervision du conseil d'administration. Il examine les politiques et les processus du conseil d'administration, notamment les outils d'évaluation et les mandats, pour renforcer la gouvernance.



Comité des normes

Présidente : M^{me} April Slotsve

Le comité des normes a poursuivi le processus d'élaboration des normes de la CADC, notamment en élaborant de nouvelles normes pour les professions de la santé buccodentaire (hygiène dentaire, soins dentaires et dentisterie), un addenda aux normes pour les programmes de DDS et de DMS encadrant la formation passerelle vers la pratique dentaire au Canada, ainsi qu'en intégrant les connaissances, les compétences et les aptitudes aux normes pour les programmes de DDS et de DMD.



Comités d'examen de l'agrément

Le comité d'examen de l'agrément joue un rôle essentiel dans le maintien de la qualité et de l'intégrité de la formation en santé buccodentaire au Canada. Ce comité indépendant du conseil d'administration mène des examens approfondis des programmes de formation en soutien aux décisions d'octroi ou de maintien de l'agrément de la CADC, en s'assurant que les programmes respectent rigoureusement les standards de qualité et de sécurité.

COMITÉ

PRÉSIDENCE

Comité d'examen de l'agrément des programmes de soins dentaires

M^{me} Jill Hewitt

Comité d'examen de l'agrément des programmes de formation en hygiène dentaire

M^{me} Dorothy Dziunikowski

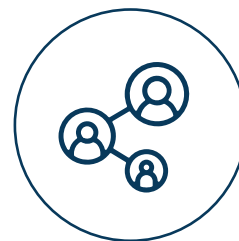
Comité d'examen de l'agrément des programmes de formation en médecine dentaire (DDS ou DMD, programmes des spécialités et de qualification)

D^r Chris Baker

Comité d'examen de l'agrément des établissements de santé et des programmes de stage (services dentaires d'établissements de santé et programmes de stage et de résidence)

D^{re} Erin Watson

Personnel de la CADC : Notre équipe



En 2025, la CADC a procédé à un agrandissement et à une restructuration stratégiques de son équipe afin de préparer l'organisme à sa croissance future et de renforcer ses capacités en matière d'agrément.

Des postes clés de direction ont été pourvus en début d'année, puis une assistante de direction s'est jointe à l'équipe en juin, suivie de deux spécialistes de l'agrément en août et d'une nouvelle coordonnatrice de l'agrément en novembre. Ces nouvelles embauches ont permis d'améliorer le soutien apporté aux programmes, de renforcer la qualité et la fiabilité des processus d'évaluation, et de garantir que la CADC dispose de tous les moyens nécessaires pour prendre des décisions d'agrément de manière transparente, équitable et rigoureuse pour l'ensemble des programmes de formation en santé buccodentaire.

Organigramme actuel



Dawn Wilson,
Cheffe de la
direction



Cheryl Beaupre,
Assistante de
direction



Mireille Cyr,
Gestionnaire de
l'agrément



Shanna Scarrow,
Spécialistes de
l'agrément



Saab Singh,
Spécialistes de
l'agrément



Georgia Cameron,
Coordonnatrice
d'agrément



Ester Williams,
Gestionnaire de
l'élaboration des
normes



Kelly Bray,
Coordonnatrice
de projets et de
l'administration

Résumé financier

Résumé des revenus et des dépenses

Exercice terminé le 31 décembre 2025



Revenus	2025	2024
Contributions	1 292 148 \$	1 305 886 \$
Frais de programme	339 429 \$	267 798 \$
Frais de sondage - autofinancés	8 998 \$	8 998 \$
Revenus d'intérêts	20 781 \$	3 532 \$
Total	1 661 356 \$	1 586 214 \$

Dépenses	2025	2024
Frais de sondage	257 980 \$	238 342 \$
Réunions	105 132 \$	97 093 \$
Frais administratifs	1 143 502 \$	987 176 \$
Total	1 506 614 \$	1 322 611 \$

Excédent des revenus sur les dépenses	154 742 \$	263 603 \$
--	-------------------	-------------------



Pour en savoir plus, veuillez consulter :
cdac-cadc.ca/fr/page-daccueil

Pour nous contacter, veuillez envoyer un courriel
à l'adresse suivante : cdac@cdac-cadc.ca